

Assemblée extraordinaire du 12 avril 1986, ouverte à 14h  
par Daniel Aguet, président de la société de jeunesse  
de Téchey.

### Ordre du jour

1. Appel
2. - Lecture du procès-verbal de Moutterod
3. - Divers et P.I

#### 1. Appel

Sont présents : St-Oyens, Albanan, B.ère, Berolle,  
Moutterod, Happers, Yens, U. Pass s/Yens,  
Téchey, Bougy.

Sont absents : St-honoré, Balleus, Picy

S'est excusé : Perroy

#### 2. - Lecture du procès-verbal de Moutterod

La parole est donnée à Philippe Decrausaz, secrétaire  
de la jeunesse de Moutterod, qui nous donne lecture  
du message ci-dessous ainsi que du procès-verbal

Aux Sociétés du Giron  
de l'Aubonne pour son  
assemblée du 12 avril 1986  
à Tréchy

Bonjour à tous, ~~c'est~~ avec un  
peu de retard que la lecture  
du procès verbal va vous  
être faite; Veuillez m'en excuser,  
mais comme vous le savez  
des circonstances au sein de  
notre société nous ont empêché  
je tiens à vous remercier de  
votre compréhension et vous donne  
rendez-vous le 6-7 septembre  
pour notre tour, qui comprendra  
comme discipline la traction à la  
Corde et un cross; de plus autres  
informations vous seront communiquées  
ultérieurement.

Voilà au verso

encore merci de votre  
compréhension. Bonne journée  
à tous.

Le président

Steve Raymond



Après lecture, le procès-verbal ne demandant pas de modifications, il est accepté par l'assemblée.

### 3 - Divers et PI

La société de jeunesse de Téchuy, après avoir procédé à la vérification des comptes du girou, a constaté une erreur. Après rectification, le bénéfice du girou 1985 ne s'élève pas à fr. 11'784,60 comme annoncé mais à fr. 26'203,50.

Georges-Paul Blaudard félicite au nom de toutes les sociétés Philippe Decausar pour son procès-verbal.

Il demande également à toutes les sociétés de faire parvenir au plus vite au comité du rayon central, les dates des manifestations 1987.

Il distribue aux sociétés la liste des manifestations 1986 et demande s'il y a des modifications à y apporter.

La société de jeunesse de Birie demande de pouvoir déplacer le rallye du dimanche 14 septembre au samedi 13 septembre.

La proposition ne fait pas l'unanimité mais elle est acceptée.

La société de jeunesse de Penroy accepte d'organiser le girou 1987.

Le comité central est entrain d'édicter de nouveaux statuts.

Georges-Paul Blaudard demande que l'on puisse fixer la date du girou au printemps pour l'année suivante.

L'assemblée est levée à 16h45 par Daniel Aguel, Président de la société de jeunesse de Téchuy.

Le Président

Le Secrétaire  
Bernie Betteus